

Objectif Stratégique - 1. Territoire durable résilient et attractif

Objectif opérationnel 1 - Sécuriser et apaiser les coeurs de village

- 11 - Instaurer des zones 30 dans les coeurs de village - Herdal/centenaire
- 12 - Limiter le trafic de transit et le passage des poids lourds dans les zones sensibles du territoire
- 13 - Élaborer un plan en faveur des trottoirs et des cheminements piétons
- 14 - Création de zones de rencontre (centre Profondeville - rive de Meuse - ruelles)
- 15 - Mettre en oeuvre un dépose minute à l'école de Bois-de-Villers
- 16 - Elaborer des plans de circulation (Bois Laiterie - Arbre/Besinne) pour améliorer la sécurité et le confort des habitants
- 17 - Installer des chicanes à la rue des Fonds
- 18 - Effectuer un suivi et un reporting des vitesses/intensité du trafic (Terlaam - analyseurs de trafic)
- 19 - Analyser la possibilité de placement de radars tronçons

Objectif opérationnel 2 - Favoriser les modes doux et la mobilité partagée

- 21 - Développer des liaisons cyclables structurantes (plan et infrastructures)
- 22 - Favoriser l'autopartage et le covoiturage
- 23 - Installer des parkings vélos sécurisés et arceaux vélos
- 24 - Etudier et aménager la liaison entre la gare de Lustin et Profondeville
- 25 - Mettre en oeuvre le leasing vélo pour l'Administration et le CPAS
- 26 - Ouvrir et valoriser des sentiers pédestres pour étoffer les possibilités de promenade sur le territoire communal
- 27 - Optimiser la signalisation et le balisage du réseau pédestre
- 28 - Développer les réseaux inter-villages

Objectif opérationnel 3 - Améliorer l'accessibilité aux PMR

- 31 - Sensibiliser les commerçants locaux quant à l'importance de l'accès à leur commerce aux PMR et aux chiens d'assistance.
- 32 - Prévoir systématiquement des aménagements PMR lors de la rénovation de biens publics
- 33 - Aménager/entretenir le quartier de la petite "Hulle" aux PMR
- 34 - Mettre en oeuvre le Projet Handycity - Label Handycity

Objectif opérationnel 4 - Planifier l'aménagement du territoire sur la commune au regard du nouveau Schéma de Développement territorial

- 41 - Concrétiser la refonte complète du Schéma de développement communal qui vise notamment à lutter contre l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols

Objectif opérationnel 5 - Maitriser l'impact des activités industrielles sur l'Environnement

- 51 - Défendre les intérêts communaux et environnementaux face au projet d'extension de la carrière de Lustin et l'évolution de la carrière d'Arbre, ainsi que tout autre projet industriel impactant
- 52 - Élaborer un plan d'actions relatifs aux éventuelles pollutions anciennes

Objectif opérationnel 6 - Mener des actions pour augmenter la production d'énergie renouvelable

- 61 - Étudier et préparer la mise en oeuvre de réseaux de chaleur et/ou de chaudière biomasse
- 62 - Valoriser le bois communal en favorisant son utilisation pour la menuiserie locale et comme combustible pour une chaudière biomasse

- 63 - Etudier et développer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- 64 - Etudier la préfaisabilité de la mise en place d’une communauté d’énergie renouvelable

Objectif opérationnel 7 - Mener des actions pour diminuer l’empreinte sur notre territoire

- 71 - Reconduire l’opération Réno-Défi en partenariat avec Floreffe
- 72 - Accompagner les acteurs tertiaire vers le zéro carbone
- 73 - Sensibiliser les citoyens aux enjeux climatique (ex : la cabane du climat)
- 74 - Adopter le Plan Air Climat Energie 2030 (PACE) de l’arrondissement de Namur.
- 75 - Créer et animer une Eco-team au sein de l’Administration communale pour promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès du personnel.
- 76 - Rénover le complexe sportif, notamment d’un point de vue énergétique

Objectif opérationnel 8 - Mener des actions pour adapter le territoire face aux changements climatiques

- 81 - Utiliser des terres publiques pour des projets d’agricultures locales et respectueuse de l’environnement
- 82 - Aménager une zone d’immersion temporaire dans le bassin versant du fond de Nismes
- 83 - Etudes et aménagements ciblés sur le vallon sec de Lesve pour la gestion des eaux.

Objectif opérationnel 9 - Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire

- 91 - Valoriser les terrains communaux en développant des espaces de biodiversité accessibles et attractifs pour les citoyens (Sarts - ancien camping Bois-de-Villers - chemin des villas)
- 92 - Renforcer la végétalisation du territoire communal en visant 2.000 plantations par an.
- 93 - Renforcer la sensibilisation des visiteurs à la biodiversité et à la protection du milieu naturel via des panneaux didactiques adaptés et bien positionnés en forêt (partenariat avec le DNF)
- 94 - Concrétiser les actions prévues au sein de l’appel à projet “Maillage vert et bleu” : zone humide à proximité du centre sportif de la Hulle, plantations aux sarts communaux et au fond de Vau
- 95 - Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes
- 96 - Déminéraliser la cour de l’école de Bois-de-Villers et des ruelles du centre ancien (droit de tirage “végétalisation à l’échelle du quartier”)
- 97 - Mettre en place d’une Réserve Naturelle au bois de la Hulle et à la carrière des Bâtis

Objectif opérationnel 10 - Harmoniser les usages du territoire forestier et cynégétique dans une perspective de durabilité et de cohabitation des publics

- 101 - Renforcer la cohérence et la durabilité des pratiques de chasse sur le domaine communal en concertation avec les acteurs, par la révision des baux de location, l’information et la sensibilisation des citoyens
- 102 - Valoriser l’information et la sensibilisation des citoyens sur la gestion cynégétique

Objectif opérationnel 11 - Diminuer l’impact de l’urbanisation sur le territoire et lutter contre la pression immobilière

- 111 - Développer un outil pour sensibiliser sur l’impact des projets urbanistiques
- 112 - Réaliser une note directrice par rapport aux charges et conditions d’urbanisme, avec système de cautionnement
- 113 - Adopter un règlement communal pour cadrer le développement des hébergements touristiques
- 114 - Mettre à jour le cadastre des hébergements touristiques
- 115 - Mettre en place une action de sensibilisation pour lutter contre les logements innocupés
- 116 - Mettre en place une sensibilisation vers le 3ème âge pour libérer des maisons sous-occupées

Objectif opérationnel 12 - Favoriser une alimentation locale, durable et accessible dans les événements communaux, les initiatives associatives, les services communaux et les écoles communales.

- 121 - Étendre la production locale via l'agrandissement du potager de la Hulle
- 122 - Encourager l'alimentation durable dans les événements communaux et associatifs (charte, sensibilisation, politique d'achats,...)
- 123 - Optimiser l'usage des cuisines scolaires pour élargir l'offre de repas locaux (ex. repas pour stages, seniors, crèches, etc.)
- 124 - Obtenir le label cantine durable niveau 2
- 125 - Obtenir le label commune du commerce équitable

Objectif opérationnel 13 - Assurer une gestion durable et proactive de l'espace public et des voiries

- 131 - Remettre en état des voiries, avec aménagements pour différents modes de déplacement
- 132 - Veiller activement à l'état des routes
- 133 - Réaliser des fleurissement via plantes indigènes et vivaces

Objectif opérationnel 14 - Revoir l'offre touristique et valoriser le patrimoine local

- 141 - Etudier la possibilité de développer une aire d'accueil pour mobilhomes
- 142 - Mettre en valeur le petit patrimoine et des lieux remarquables
- 143 - Animer et valoriser "Notre Maison", bien communal récemment mis en location, en y développant des activités favorisant le lien social, et l'animation locale.
- 144 - Mettre en oeuvre l'éclairage des Rochers de Fresnes
- 145 - Soutenir l'OTPE dans l'animation et la promotion de toutes les ressources et potentialité touristiques de l'entité, et en collaboration avec les acteurs supra-communaux, régionaux voire européens

Objectif opérationnel 15 - Renforcer la résilience du territoire face aux risques

- 151 - Évaluer les besoins et rechercher des solutions mutualisées (partage de personnel, coopération avec les communes voisines, renforcement du partenariat avec la zone de police NAGE).
- 152 - Identifier un référent sécurité au sein de l'administration dès que les ressources le permettent
- 153 - Revoir, actualiser et renforcer les plans d'urgence communaux, en intégrant les enjeux climatiques, énergétiques, dans la gestion des risques
- 154 - Organiser une simulation de gestion de crise avec les partenaires concernés
- 155 - Mettre en place un réseau de citoyens relais ou de « volontaires de crise » sur base volontaire
- 156 - Développer des outils de communication clairs et accessibles pour informer les citoyens (brochure, site web, SMS d'alerte, réunions d'information).

Objectif Stratégique - 2. Bien-être cohésion et engagement citoyen

Objectif opérationnel 21 - Favoriser l'accès au logement (notamment pour les publics vulnérables) sur le territoire communal.

- 211 - Mettre à disposition un bien communal sécurisé au CPAS afin de développer un service d'accueil dédié aux femmes victimes de violences intrafamiliales.
- 212 - Viser la réaffectation des anciens bâtiments de la gendarmerie (Chaussée de Dinant) à usage, si possible, d'intérêt public ou social

Objectif opérationnel 22 - Renforcer la participation citoyenne

- 221 - Maintenir et développerr le Budget Participatif
- 222 - Mettre en place d'un conseil de la vie associative
- 223 - Créer une boîte à outils de la participation citoyenne
- 224 - Renforcer l'intérêt des plus jeunes à la vie communale

Objectif opérationnel 23 - Soutenir et renforcer les partenariats locaux afin de dynamiser la vie sociale, culturelle et associative du territoire

- 231 - Soutenir les événements et partenariats culturels existants
- 232 - Continuer l'organisation du Théâtre à l'école
- 233 - Se donner la possibilité d'organiser de nouveaux partenariats culturels en fonction des opportunités
- 234 - Réfléchir au devenir des bibliothèques communales afin de les adapter aux évolutions des usages et attentes des citoyens.
- 235 - Continuer à soutenir et structurer les activités du programme VADA (Vie associative des aînés) pour favoriser l'engagement et la participation des seniors.
 - Renforcement du soutien logistique et communicationnel
 - Co-construction d'activités intergénérationnelles

- 236 - Favoriser les échanges/partenariats entre écoles et associations locales

Objectif opérationnel 24 - Promouvoir la pratique du sport-santé auprès de tous les publics afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

- 241 - Faire évoluer les programmes "Je Cours pour ma forme" en fonction des demandes et en l'ouvrant à de nouvelles formules telles que le biathlon, la marche,.... “
 - 242 - Développer et promouvoir de nouveaux tracés GPS vélo dont un parcours "ultra VTT"
 - 243 - Poursuivre l'entretien annuel des terrains de football (engazonnement ou autres mesures à déterminer avec les clubs)
 - 244 - Organiser un évènement annuel réunissant les forces vives du sport à Profondeville et/ou mise en valeur de manière ponctuelle des sportifs locaux en fonction de performances exceptionnelles
 - 245 - Mettre en place la formule "sport sur ordonnance" ;
 - 246 - Soutenir les initiatives en lien avec des sports émergents compatibles avec notre territoire
 - 247 - Analyser les possibilité de mettre en place une zone de nage libre en Meuse en partenariat/collaboration avec la commune d'Yvoir
 - 248 - Analyser la faisabilité de rénover la piste d'athlétisme du Collège Godinne-Burnot via, par exemple, un dossier conjoint infrasport
-
- 249 - Soutenir les associations et clubs sportifs qui ne bénéficient pas d'infrastructures communales (exemple : Golf de Rougemont) dans leurs démarches visant à répondre aux normes de qualité, durabilité, ou encore d'accessibilité de leurs infrastructures au travers de co-financements publics tels que ceux organisés par le décret régional infrasport.

Objectif opérationnel 25 - Améliorer la qualité de l'accueil temps libre

- 251 - Faire évoluer pour les offres de stages/plaines de vacances

Objectif opérationnel 26 - Réduire le sentiment d'insécurité et les incivilités sur le territoire communal en renforçant la prévention, la présence de terrain et les outils non intrusifs.

- 261 - Renforcer le rôle et la visibilité de l'agent constatateur
- 262 - Déployer des actions de prévention et de sensibilisation ciblées
- 263 - Améliorer la coordination entre la Commune, les services de police et les acteurs locaux
- 264 - Encourager la participation citoyenne dans la lutte contre les incivilités

Objectif opérationnel 27 - Améliorer la visibilité des initiatives locales et renforcer le sentiment d'appartenance à la commune

- 271 - Faire grandir le marché hebdomadaire

Programme Stratégique Transversal

- 272 - Organiser un marché nocturne et/ou des producteurs locaux
- 273 - Mettre en valeur dans le Bulletin communal les évènements locaux (passés et à venir)
- 274 - Mettre en valeur dans le Bulletin communal l'offre commerciale
- 275 - Développer des supports de communication attractifs, notamment en évaluant et renforçant les différents modes de communications entre la commune et le citoyen (Bulletin communal, réseaux sociaux, ...)
- 276 - Tenir compte de la bonne lisibilité et la compréhension de certains types de courriers émanant de l'Administration (thématique disciplinaire, dossiers sensibles, dossiers techniques, ...)
- 277 - Expliquer et valoriser davantage le rôle de la commune, des services, des métiers communaux

Objectif opérationnel 28 - Renforcer l'implication des jeunes dans la vie communale

- 281 - Poursuivre et faire évoluer le concept "Atout Jeune" (conférences, ateliers, activités ponctuelles...)
- 282 - Faire connaître et promouvoir le rôle de la commune et de la démocratie locale auprès de différents publics jeunes via des outils pédagogiques adaptés

Objectif opérationnel 29 - Améliorer la qualité de l'accueil et des services rendus à la population, dans une logique d'écoute, d'accessibilité et de professionnalisme.

- 291 - Formaliser des engagements de qualité (charte d'accueil, délai de réponse, suivi des demandes, ...)
- 292 - Structurer une méthode visant à sonder la satisfaction des usagers et tenir compte des résultats
- 293 - Repenser l'accueil physique en fusionnant le secrétariat et le Tourisme
- 294 - Renforcer la polyvalence et la formation continue du personnel d'accueil (écoute active, accueil général, gestion de situations difficiles, ...)
- 295 - Réfléchir et mettre en oeuvre un nouveau système clair au niveau des zones d'attente, de la signalétique, de la confidentialité

Objectif Stratégique - 3. Administration performante et service public humain

Objectif opérationnel 31 - Adapter la gestion des ressources humaines aux enjeux contemporains en alliant anticipation des réformes, valorisation des agents et amélioration continue des pratiques managériales

- 311 - Suivre et anticiper la réforme de la fonction publique locale, notamment en matière de carrières, de promotion et de pension
- 312 - Instaurer un management collaboratif/participatif et accompagner les équipes dans la conduite du changement
- 313 - Améliorer le statut et les conditions de travail des accueillants extrascolaires.
- 314 - Renforcer les compétences managériales des responsables via un coaching.
- 315 - Poursuivre la mise en place d'une politique d'évaluation cohérente et systématique
- 316 - Préserver l'emploi communal en accompagnant les transitions et les évolutions organisationnelles (mobilité interne, accompagnement du changement, ...)
- 317 - Mettre en place un plan de lutte contre l'absentéisme

Objectif opérationnel 32 - Améliorer les infrastructures publiques pour répondre aux besoins des citoyens et renforcer l'attractivité communale

- 321 - Concrétiser l'extension et la rénovation de la salle de sport école Profondeville
- 322 - Concrétiser la rénovation et/ou l'extension de la salle de Lesve
- 323 - Installer des modules de jeu à Arbre
- 324 - Revoir les modalités de mise à disposition des chapiteaux
- 325 - Favoriser une meilleure acoustique et mettre en oeuvre un équipement Wi-Fi pour les salles communales et administration
- 326 - Améliorer l'infrastructure scolaire Bois-de-Villers (sanitaires, état général, cour, ...)
- 327 - Réaliser et mettre en oeuvre d'une stratégie immobilière globale long terme pour les bâtiments communaux

Objectif opérationnel 33 - Optimiser les ressources internes pour un service public efficace et moderne

331 - Outiller le personnel communal en matériel et véhicules

Objectif opérationnel 34 - Adapter et piloter la politique fiscale communale dans une logique d'équité, de transparence et de performance

341 - Mettre en place un système d'indicateur-expert pour une fiscalité foncière locale juste.

342 - Réviser les règlements relatifs aux taxes et redevances communales afin de renforcer leur équité, leur cohérence et leur efficacité, et notamment, en indexant les redevances et taxes locales pour éviter l'érosion de ce type de recettes

343 - Viser un retour à l'équilibre structurel en lissant les efforts en fonction des perspectives annuelles et en recourant aux réserves et provisions constituées à cet effet

344 - Maintenir inchangés les taux des additionnels à l'Impôt des personnes physiques et au précompte immobilier

345 - Maximiser les subventions d'autres niveaux de pouvoirs dans les projets d'investissements

346 - Définir une balise d'emprunts soutenable pour l'ensemble de la législature